



SEC HEMBERT
Société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes



ŒUVRES DE LA MIE DE PAIN

Association
Siège social : 18, rue Charles Fourier
75013 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019

ŒUVRES DE LA MIE DE PAIN

Association
Siège social : 18, rue Charles Fourier
75013 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ŒUVRES DE LA MIE DE PAIN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure en annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris, le 29 octobre 2020



SEC'HEMBERT
Représentée par son Président

ANNEXE : DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

1.1 LES ŒUVRES DE LA MIE DE PAIN
BILAN AU 31 décembre 2019 en €

1

ASSOCIATION LES ŒUVRES DE LA MIE DE PAIN					
ACTIF	BRUT	Amort/Prov.	NET 2019	2018	PASSIF
Immobilisations incorporelles	799 734	131 058	668 676	680 668	Fonds propres
Logiciels	52 124	44 133	7 991	0	Fonds associatif sans droit reprise
Droit au bail	747 610	86 924	660 686	680 668	Réserve pour investissements
Immobilisations corporelles	14 949 149	7 281 975	7 667 174	8 069 778	Report à nouveau
Terrains	0	0	0	0	Résultat de l'exercice
Constructions	13 553 237	6 182 251	7 370 986	7 881 053	Subventions d'investissement
Install techniques, matériel, outillage.	775 852	735 687	40 166	43 691	Autres fonds propres
Autres immobilisations corporelles	620 060	364 038	256 022	145 035	Subventions invest. avec droit de reprise
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	Comptes de liaison (dettes)
Immobilisations financières	135 459	0	135 459	120 198	Provisions
Participations	0	0	0	0	Provisions pour risques
Prêts	0	0	0	0	Provisions pour charges
Cautions versées	135 459	0	135 459	120 198	FONDS DÉDIÉS
Comptes de liaison (créances)	0	0	0	0	Sur subventions de fonctionnement
Stocks et en-cours	25 470	0	25 470	23 886	Sur autres ressources
Avances & aptes versés	3 514	0	3 514	1 351	Dettes
Créances	1 853 404	84 550	1 768 854	1 132 392	Emprunts & dettes auprès établ. Financ.
Clients & comptes rattachés	470 606	84 550	386 055	321 159	Emprunts & dettes financières divers
Autres créances	1 382 798	0	1 382 798	811 233	Avances & acomptes reçus
Valeurs mobilières de placement	1 801 521	0	1 801 521	1 888 816	Dettes fournisseurs & comptes rattachés
Disponibilités	6 328 798	0	6 328 798	6 904 654	Dettes fiscales & sociales
Charges constatées d'avance	92 342	0	92 342	63 369	Autres dettes
					Produits constatés d'avance
TOTAL	25 989 392	7 497 583	18 491 809	18 885 112	TOTAL
					18 491 809
					18 885 112

1.2 LES ŒUVRES DE LA MIE DE PAIN
Compte de Résultat en liste au 31 Décembre 2019 en €

ASSOCIATION LES ŒUVRES DE LA MIE DE PAIN			
Libellés	Exercice 2019	Exercice 2018	Variance
PRODUITS D'EXPLOITATION	13 759 285	13 910 629	-1,09%
Ventes de marchandises	0	0	
Production vendue	0	0	
§	864 256	832 573	3,81%
Subventions d'exploitation	7 915 306	8 618 142	-8,16%
Reprise/provisions & amortissements	70 413	90 644	-22,32%
Transfert de charges - production immobilisée	342 508	381 440	-10,21%
Autres produits	288 361	283 284	1,79%
Collectes	4 028 007	3 605 327	11,72%
Cotisations	4 175	3 360	24,26%
Report ressources non util/exercices antérieurs	225 332	71 674	214,38%
Subv invest à résultat	20 927	24 185	-13,47%
CHARGES D'EXPLOITATION	14 170 464	14 784 238	-4,15%
Achats matières premières	427 530	476 528	-10,28%
Variation de stocks	-1 584	12 074	-113,12%
Autres achats (non stockés)	799 360	781 346	2,31%
Charges externes	4 405 098	4 721 393	-6,70%
Impôts, taxes et vers/ assimilés	560 959	462 055	21,41%
Rémunération du personnel	5 240 082	5 247 582	-0,14%
Charges sociales	1 831 962	2 011 999	-8,95%
Autres charges de personnel	137 088	228 069	-39,89%
Subv accordées sur ressources affectées	45 241	41 079	10,13%
Dotations aux amortissements	555 287	610 676	-9,07%
Dotations aux provisions	44 495	141 368	-68,53%
Engagements à réaliser sur ressources affectées	58 300	0	
Autres charges	66 647	50 069	33,11%
RESULTAT D'EXPLOITATION	-411 180	-873 608	-52,93%
FRAIS DE SIEGE	0	0	
PRODUITS FINANCIERS (II)	19 741	17 397	13,47%
Autres intérêts et produits assimilés	19 741	17 397	13,47%
Reprise prov. immo. financières	0	0	
Pdts nets / cessions VMP	0	0	
CHARGES FINANCIERES (II)	62 840	69 902	-10,10%
Intérêts et charges assimilées	62 840	69 902	-10,10%
Dotation prov. dépréciation de Sicav	0	0	
RESULTAT FINANCIER	-43 099	-52 505	-17,92%
PRODUITS EXCEPTIONNELS (III)	725 378	912 372	-20,50%
Sur opérations de gestion	725 378	912 372	-20,50%
sur opérations en capital, cessions d'actifs, repr. prov.	0	0	
CHARGES EXCEPTIONNELLES (III)	391 542	223 651	75,07%
Sur opérations de gestion	131 224	223 560	-41,30%
Sur opérations en capital	164 902	92	179806,17%
Dotations exceptionnelles aux amorts et provisions	95 415	0	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	333 837	688 721	-51,53%
Impôt sur les bénéfices (IV)	4 552	3 607	26,21%
TOTAL DES PRODUITS	14 504 404	14 840 398	-2,26%
TOTAL DES CHARGES	14 629 398	15 081 398	-3,00%
EXCEDENT ou DEFICIT (total pdts - total chg)	-124 994	-241 000	-48,14%



DE L'URGENCE À
L'INSERTION

NOTE N° 1

1.3 ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT 2019

Exercice du 01/1/2019 au 31/12/2019

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration qui s'est réuni le 21 octobre 2020.

1 Faits majeurs de l'exercice :

1-1 Évènements principaux de l'exercice :

1-1-1 SITE CHARLES FOURIER

• Refuge

Les nouveaux bâtiments du Refuge ont été réceptionnés en janvier 2014. L'année 2019 représente donc la cinquième année de fonctionnement dans ses nouveaux locaux en hébergement H24 :

- 300 hébergés accueillis dans des chambres individuelles, doubles ou pour l'espace bienvenu quadruples.
- 60 places supplémentaires d'extrême urgence sont ouvertes depuis 2015 à la demande des autorités dans le bâtiment 4 jusqu'au 31/12/2018. De janvier 2019 à juin 2019, et de novembre 2019 à décembre 2019, ces places ont été utilisées dans le cadre du dispositif hivernal.

La nouvelle organisation du Refuge en trois services : urgence, insertion et « service + » a fonctionné durant les douze mois de l'exercice.

• Relation avec la Régie Immobilière de la Ville de Paris (RIVP)

Un droit au bail de 91 783 € (amortissable sur 52 ans) concernant le Volume 1 (CHU) et de 655 827 € (amortissable sur 36 ans) concernant le Volume 3 (Bâtiment 87) ont fait l'objet d'un versement en Août 2015.

- **Foyer d'hébergement provisoire pour femmes (Rue Vergniaud)**

Le département de Paris a autorisé les Œuvres de la Mie de Pain à ouvrir un centre d'hébergement pour femmes de 59 places le 24 novembre 2016. Les travaux de réhabilitation financés tant par le département que par la DRIHL ont été réalisés en trois semaines, permettant l'accueil de 59 femmes à la mi-décembre 2016. Le coût total de l'opération a été de, mobilier inclus, 240 000 €. La subvention accordée au titre de l'exercice 2019 s'est élevée à 685.358 €.

- **Relais social / Plateforme**

Le Relais Social a facturé le Département de Paris à hauteur de 318.361,41 € sur l'année 2019 au titre du marché concernant le suivi de 278 bénéficiaires du R.S.A.

- **Chantier d'insertion**

En 2019, les personnels en contrats aidés du chantier d'insertion remobilisant « nettoyage » ont assuré, en totalité, l'entretien du Refuge, de l'Arche d'Avenir, du FJT, de la Villa de l'Aube et du siège.

Le chantier d'insertion qualifiant « restauration » a poursuivi ses résultats avec, pour la promotion 2018/2019 une réussite de 83% à l'examen d'agent polyvalent en restauration.

- **Provisions et charges exceptionnelles**

Une provision pour risque (risque social) a été constituée au titre de l'exercice 2019 à hauteur de 95 415 €.

- **Cotisations transport – IDF Mobilités**

Dans le cadre des cotisations sociales à verser, nous pourrions être redevable de la taxe sur les transports à verser auprès d'IdF Mobilités (Ex_STIF).

Cependant, compte-tenu de notre statut d'association RUP, nous pouvons être partiellement exonérés de cette taxe à la condition d'en faire la demande auprès de l'organisme receveur. Ce dernier délivre une exonération valable pour une durée de trois ans qu'il faut renouveler à chaque fois.

Suite au contrôle URSSAF réalisé en 2019, il a été identifié un oubli de renouvellement de demande d'exonération.

De ce fait, nous avons initié une nouvelle demande le 22 août 2019. Depuis lors, nous échangeons régulièrement avec IdF Mobilités afin de finaliser cette demande.

Cette exonération est de droit pour tout organisme tel que le nôtre et la demande ne relève que d'une procédure administrative obligatoire. Pour preuve, lors de la dernière demande d'exonération, le STIF nous avait refusé cette exonération. Nous avons été contraints de saisir les autorités compétentes et nous avons obtenu l'exonération.

Sur la base de ces éléments, il nous semble inopportun de provisionner le versement de cette taxe sur l'exercice 2019 qui s'élève approximativement à 140k €.

1-1-2 L'ACCUEIL DE JOUR E.S.I. « L'ARCHE D'AVENIRS »

- Financement de l'acquisition du nouveau bâtiment

Un emprunt de 2 000 000 € a été contracté en 2011 auprès de la SOCIETE GENERALE pour un financement partiel de l'acquisition du nouveau bâtiment.

L'emprunt de 2 000 000 € contracté en 2011 a donné lieu à une renégociation du taux au cours de l'exercice 2015. De 4.15 %, le taux est passé à 2.8 %. Par avenant au contrat de prêt et depuis le mois d'août 2015, le gain annuel réalisé est d'environ 100 000 €, ce qui représentera un gain d'environ 141 000 € sur la durée résiduelle du prêt.

L'emprunt a donné lieu dans l'exercice 2019 au remboursement de 142.024,28 € en capital et à la comptabilisation de 29.703,52 € au titre des intérêts.

Le capital restant dû au 31 décembre 2019 s'élève à 983.582,05 €.

- Engagement (hors bilan) reçu

La Ville de Paris maintient sa garantie pour le service des intérêts et l'amortissement de l'emprunt de 2 000 000 € suite à la baisse du taux d'intérêts.

1-1-3 FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS « PAULIN ENFERT »

Les deux emprunts ont donné lieu au cours de l'exercice au remboursement de 169.525,24 € en capital et à la comptabilisation de 11 448,98 € au titre des intérêts.

Le capital restant dû au 31 décembre 2019 s'élevait à 977.474,39 €.

Pour mémoire :

- Engagement (hors bilan) reçu

La Mie de Pain a reçu un engagement de la Ville de Paris, pour une durée de 20 ans pour l'emprunt contracté auprès de la Caisse des Dépôts à hauteur de 1 400 000 € en date du 7 février 2008.

- Engagement (hors bilan) donné

La Mie de Pain a signé au profit de SOLENDI une garantie hypothécaire de deuxième rang sur l'ensemble immobilier réalisé.

1-1-4 PENSION DE FAMILLE ET RESIDENCE SOCIALE « LA VILLA DE L'AUBE »

L'emprunt contracté auprès de SOLENDI au moment de la réhabilitation de la Villa de l'Aube pour un montant de 838 469 € a été entièrement remboursé sur l'exercice 2018.

1-1-6 LA VIE ASSOCIATIVE

- **Produits financiers**

Les produits financiers (dont revenus des valeurs mobilières de placement) se sont élevés pour l'ensemble de l'année 2019 à 19.741,16 €.

- **Politique de marketing direct**

42 campagnes de collecte de fonds *multicanal* ont été réalisées en 2019 :

- 29 campagnes off-line
 - 21 campagnes papier
 - Prospection : 4
 - Réactivation : 4
 - Consolidation : 1
 - Fidélisation : 11
 - Upgrade PA : 1
 - 8 campagnes télémarketing
- 13 campagnes on-line
 - Génération de leads (5)
 - E-mailings de sollicitation (8 thématiques)

Le montant total des dons issus de la générosité du public s'est élevé à 4.028.007 €, dont 109.147 € au titre de l'I.F.I. directement affectés à l'activité du Chantier d'Insertion (seul habilité à recevoir ces dons).

- **Fonds dédiés**

En début d'exercice 2019, les fonds dédiés s'élevaient à 231.339,79 € répartis entre l'ESI (26.168,00 €) et le PFA (205.171,79 €). Ils ont été augmentés de 38.140,00 € au titre de l'ESI.

Une reprise des Fonds dédiés du PFA ont été opérés pour la totalité, soit 205.171,79 €.

En fin d'année 2019, les fonds dédiés s'élèvent à 64.308,00 € correspondant aux fonds de l'ESI.

1-1-7 SIEGE

En janvier 2017, les Œuvres de La Mie de Pain ont procédé à un rachat partiel du droit au bail du Volume 2 (siège) pour un montant de 1,755 M€. Cette opération a été financée par un emprunt souscrit auprès de la Société Générale pour un montant de 1 700 000 au taux de 1,55 % pour une durée de 12 ans.

Au titre de l'exercice 2019, les Œuvres de La Mie de Pain ont remboursé 133.653,56 € au titre du capital et de 21.687,52 € au titre des intérêts.

Le capital restant est de 1.326.627,69 € au 31 décembre 2019.

Signature du bail de location avec le Fonds de dotation pour les locaux 23 rue Charles Fourier, location des locaux à compter de juin 2018.

1- 2 Périmètre des établissements couverts par les comptes annuels :

Les statuts prévoient, en plus des comptes annuels approuvés par l'Assemblée Générale, sur rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, la présentation des comptes des établissements existants à savoir :

- le Refuge (comprenant le Refuge, le Relais Social / Plateforme, le foyer femmes et les Chantiers d'Insertion),
- l'Accueil de jour « l'Arche d'Avenir »,
- la Maison Relais et Résidence Sociale « la Villa de l'Aube »,
- le Foyer de jeunes travailleurs « Paulin Enfert »,
- le Siège,
- la Vie Associative

Afin d'améliorer la lisibilité des états financiers et avoir une meilleure lecture des actions sociales menées par les différents établissements de l'association, les charges des services fonctionnels communs, refacturées aux établissements, comme les charges de siège, sont depuis l'exercice 2013 présentées dans les états du Siège et non plus dans les états du Refuge (comprenant Refuge, Relais Social, foyer femmes et Chantiers d'insertion).

2 Règles et méthodes comptables :

L'association a comptabilisé en produits les subventions attribuées, car elle estime avoir respecté les conditions édictées par le financeur. Dès lors qu'une créance éventuelle pour le solde existerait à la clôture, elle serait comptabilisée à l'actif du bilan, en créances. S'agissant d'un trop perçu éventuel, il serait comptabilisé au passif du bilan, en dettes.

La continuité de l'exploitation de l'association est conditionnée à l'obtention de subventions en sus des dons et legs. Selon la décision du Conseil d'Etat du 25 septembre 1995, l'attribution d'une subvention ne constitue pas un droit pour les personnes remplissant les conditions légales pour l'obtenir

Engagement Hors Bilan pour indemnités de départ en retraite du personnel

L'association a décidé de ne pas comptabiliser de provision pour indemnité de départ en retraite des salariés.

Les indemnités de départ à la retraite sont estimées à 226 306 € charges sociales comprises.

2-1 Plan comptable de référence :

Les comptes annuels ont été établis conformément au règlement ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable Général homologué par arrêté du 08/09/14 et le règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des Associations et Fondations.

2-2 Méthodes d'évaluation :

Les comptes annuels ont été établis selon les principes comptables généralement admis à savoir :

- la séparation des exercices,
- la continuité de l'exploitation,

- la spécialisation des exercices,
- l'enregistrement en coûts historiques,
- la prudence,
- la permanence des méthodes,
- l'importance relative,
- la non compensation,
- la bonne information,
- la prééminence de la réalité sur l'apparence,
- l'intangibilité du bilan d'ouverture.

2-2-1 ACTIF IMMOBILISE :

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue des biens.

La règle de comptabilisation des amortissements par composant qui s'applique depuis 2007 aux Associations a été respectée.

- Concernant le bâtiment de l'ESI composé de 2 étages, d'un ensemble immobilier acheté en VEFA, les amortissements ont été calculés sur la valeur totale du bien y compris les agencements soit 3 356 359 € sur une durée de 30 ans, en mode linéaire.
- La méthode d'amortissement par composant a été appliquée aux immobilisations du F.J.T. suite à sa réhabilitation.
- Concernant la Maison Relais, l'amortissement des immobilisations s'est poursuivi sur la base des durées définies en 2007.

2-2-2 STOCKS :

Les stocks ont été gérés selon la méthode du « premier entré, premier sorti ».

2-2-3 CREANCES :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable.

2-2-4 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :

Les valeurs mobilières ont été évaluées à leur coût d'acquisition à la date d'entrée dans le patrimoine de l'Association.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable.

2-2-5 FONDS PROPRES :

L'ensemble des avoirs de l'association ont été comptabilisés en fonds associatifs sans droit de reprise.

2-2-6 COMPTE DE LIAISON :

Dans les comptes de chaque entité les comptes de liaison récapitulent l'ensemble des flux de toute nature entre établissements.

- Le solde débiteur représente les sommes avancées par les « activités » ;
- Le solde créditeur représente les sommes avancées aux « activités ».

S'agissant de comptes sommés, ces comptes sont compensés dans le bilan.

2-2-7 EMPRUNTS :

Les emprunts en cours et les dettes sont répertoriés dans le tableau « Etat des créances et des dettes » (notes 7b & 8b) et sont classés par échéance.

2-2-8 SUBVENTIONS :

2-2-8-1 Subventions de fonctionnement et conventions de financement :

Les subventions de fonctionnement sont maintenues au compte de résultat dès lors que les engagements pris, tels que décrits dans les conditions particulières de la convention de financement, sont respectés.

2-2-8-2 Fonds associatifs :

- Fonds associatifs sans droit de reprise
Les comptes 102 comptabilisent les fonds qui ne peuvent être repris ainsi que des subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables.
- Fonds associatifs avec droit de reprise
Les comptes 103 comptabilisent les apports qui peuvent être repris dans les conditions prévues par la convention d'apport ainsi que des subventions d'investissement affectées à des investissements renouvelables

2-2-8-3 Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables et non renouvelables :

Les subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables sont comptabilisées dans les comptes 13. Une reprise au compte de résultat est effectuée au rythme de l'amortissement des biens qu'elles ont permis de financer.

2-2-9 DETTE :

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

2-2-10 CALCUL DES FRAIS DE SIEGE SUPPORTES PAR LES ETABLISSEMENTS :

Les frais de siège imputés à chaque établissement sont répartis selon le rapport suivant :

Total des charges de chaque établissement (hors charges exceptionnelles et charges compensées par des produits tels que refacturations de personnel, production immobilisée...)

Total des charges de tous les établissements (Siège exclus).

2-2-11 REPARTITION DES DONS COLLECTES ET DES LEGS NON AFFECTES :

Les dons comptabilisés sur l'exercice 2019 se répartissent entre dons non directement affectés par les donateurs et dons directement affectés par ceux-ci.

Les dons non affectés à un établissement précis, ont été enregistrés dans les comptes de la Vie Associative pour **3.659.993 €**

Les dons affectés par les donateurs à un établissement précis sont les suivants :

- Arche d'Avenir : 63.713€
- FJT Paulin Enfert : 0 €
- Villa de l'Aube : 2195 €
- Refuge : 192.960 €
- Foyer femmes : 0 €
- Chantiers d'Insertion (ISF) : 109.147 €
- Vie associative : 0 €

Soit un total de : 368.014 €

Soit un total global de dons de **4.028.007 €**

Les dons non directement affectés seront répartis comme suit, conformément à la décision du Conseil d'Administration réuni le 21 octobre 2020, en fonction de l'insuffisance de ressources de certains établissements.

- ESI Arche d'Avenir : 231 402 €
- FJT Paulin Enfert : 374 520 €
- Villa de l'Aube : 0 €
- Refuge / Relais Social / Chantiers Insertion : 1 269 550 €
- TOTAL : 1 875 473 €

Les legs :

Les legs perçus en 2019 sont enregistrés dans la « Vie Associative » pour un montant de 213.271,34 €.

Le Conseil d'Administration ayant décidé d'affecter le montant de ces legs à l'exploitation et donc aux activités courantes de l'association réalisées en 2019, ce montant est resté en produits de l'exercice.

Le transfert de l'appartement de Chantilly au Fonds de Dotation a été réalisé en décembre 2019. La valeur nette comptable du transfert s'élève à 164.902 €.

2-2-12 Principes d'affectation du résultat :

L'affectation du résultat se fait au niveau de l'Association.

Il est indiqué à l'Assemblée Générale que le résultat global de l'année 2019 est déficitaire pour un montant de 124.994,42 € contre un déficit de 240 999.86 € en 2018.

Le résultat de l'exercice fait apparaître un report à nouveau déficitaire de 124.994,42 €.

2-2-13 Principes comptables spécifiques :

- Contributions volontaires à titre gratuit :

Le principe de non valorisation des contributions volontaires a été appliqué dans les comptes.

La valorisation de ces contributions figure pour information dans les informations diverses relatives au bilan et compte de résultat (cf. note n° 11).

2.3 Changement de méthodes :

Néant

3. Données économiques :

3-1 Liste des activités faisant l'objet d'une comptabilité distincte :

Description	Association	Refuge y compris Relais social, Foyer Femmes et Chantier d'Insertion	Arche d'Avenir	Villa de l'Aube	FJT P. Enfert	Siège et Services communs	Vie Associative
comptabilité distincte	sommation	oui	oui	oui	oui	oui	oui

3-2 Informations sur les activités :

Structures	Nombre de jours d'ouverture en 2019	Chiffres clés
E.S.I.	253	2 597 entretiens 3 175 demandes d'ouverture de droits 508 demandes d'hébergement 14 408 douches
FJT	365	141 jeunes accueillis et logés 42 entrées 30 sorties
VILLA DE L'AUBE	365	49 personnes accueillies et logées 9 entrées 10 sorties
Refuge	365	1 033 personnes accueillies à l'Espace Bienvenue 284 personnes hébergées et accompagnées 51 entrées 46 sorties 305 412 repas
Foyer des femmes	365	84 femmes accueillies et logées 5 entrées 20 sorties
Relais social	261	668 domiciliations 278 allocataires du RSA suivis
Chantier d'insertion	365	98 personnes accueillies sur 64 postes 58 salariés en insertion sur le chantier remobilisant (nettoyage) 83 % de réussite à l'examen d'agent polyvalent de restauration (20/24) 9 personnes ont bénéficié du dispositif premières heures

3-3 Ressources externes :

Libellé	ESI	FJT	Villa de l'Aube	Refuge	Relais Social	Foyer femmes	Chantiers d'insertion	Vie Associative	Total
Subventions d'exploitation en Euros									
Subvention DRIHL	355 000		175 200	4 764 880		685 358			5 980 438
Subvention DRIHL AGLS		22 763	11 422						34 185
Subvention CAF		81 551							81 551
FONGEP		3 554							3 554
Subvention DASES	388 750								388 750
Mairie de Paris Jeunesse et sport		37 400							37 400
ASE		10 590							10 590
Paris RSA				318 361		201 000			519 361
Paris 1er heures						9 010			9 010
DIRECCTE						829 656			829 656
Autres	14 204		1 912	4 694					20 811
Total Subventions									
DON	63 713	0	2 195	302 107	0	0		3 659 993	4 028 008
COTISATIONS								4 175	4 175
Total Dons et Cotisations									
Legs*								213 271	213 271
Total Legs									

3-4 Moyens utilisés :

Accueil de jour « l'Arche d'Avenir » :

113 rue Regnault - 75013 PARIS

- Bâtiments : 1.025 m²

Foyer de Jeunes Travailleurs « Paulin Enfert » :

52-54 rue Bobillot - 75013 PARIS

- Terrain partagé avec la Pension de Famille : 1 206 m²
- Bâtiments : 2 432 m²

Résidence Sociale / Maison Relais « La Villa de l'Aube » :

7-9 rue Martin Bernard - 75013 PARIS

- Terrain partagé avec le FJT. : 1 206 m²
- Bâtiments : 1 392 m²

Refuge/ Relais Social :

16-26 rue Charles Fourier - 75013 PARIS

- Bâtiments : 9 783 m²

Siège et Service Chantiers d'Insertion :

18 rue Charles Fourier - 75013 PARIS

- Bâtiments : 720 m²

Foyer Femmes :

59, Rue Vergniaud 7501 Paris,

- mise à disposition par la Ville de Paris, bâtiment de 990 m²

4 Informations juridiques :

4-1 Organismes liés :

- L'ARPE (anciennement USCMB).
- Les Restos du Cœur via La Péniche du Cœur
- Le Fonds de dotation « Paulin Enfert »
- Les Amis de Paulin Enfert

4-2 Engagements hors bilan :

- Une subvention de 60 979 € a été accordée en 2002 aux « Restos du Cœur » avec droit de retour en cas de dissolution.
- Un apport avec droit de reprise de 240 000 € a été consenti par les Œuvres de la Mie de pain à l'ARPE par une convention du 25 juillet 2015. La somme de 120 000 € a été versée en 2016.

5 Compléments d'information :

5-1 Informations relatives au bilan :

Voir notes n° 2 à 11



5-2 Informations relatives au compte d'exploitation :

Voir notes n° 12 et 13

5-3 Autres informations :

Voir notes n° 14 à 17.

5-3-1 Rémunérations globales de la gouvernance et de la direction :

La Présidente de l'Association ainsi que les membres du Conseil d'Administration n'ont perçu aucune rémunération.

Voir note n° 17 pour ce qui concerne les salaires versés aux trois personnes les mieux rémunérées.

5-3-2 Affectation du personnel :

Tableau d'affectation du personnel, voir note n° 14

5-3-3 Ventilation des frais de siège :

Voir note n° 15

5-3-4 Répartitions diverses :

Voir note n° 15 et 16 pour la répartition des frais de siège, des frais de personnel, des dons et legs.

5-3-5 Evènements postérieurs à la clôture :

COVID 19

Cette crise sanitaire n'a aucun impact sur la continuité d'exploitation de l'association.

Les mesures mises en œuvre pendant cette période sont présentées ci-dessous :

- Activité partielle

Les différentes structures concernées par la mise en œuvre de l'activité partielle sont :

- REFUGE (incluant les deux Foyer Femmes)
- Pôle logement adapté
- Chantiers d'insertion (personnel permanent uniquement)
- Siège social

La demande de chômage partiel a été faite pour la période du 4 mai 2020 au 31 juillet 2020, pour un total de 25 salariés.

Au vue de la reprise d'activité nous avons réintégré tous les postes au 1 juillet 2020 sauf les postes administratifs qui eut ont été réintégrés au 1^{er} août comme initialement prévu.

Il n'y a eu aucune fermeture d'établissement ce qui n'entrainera pas de révision du montant des subventions.

- Achats supplémentaires : masque, gel, combinaison, il y aura par contre des financements exceptionnels.
- Redéploiement des procédures de distribution des repas
- Prolongation du dispositif hivernal jusqu'au 10 juillet 2020.



IMMOBILISATIONS AU 31/12/2019

TOTAL ASSOCIATION

Désignation	valeurs brutes 01/01/19	augmentations 2019	diminutions 2019	transferts 2019	valeurs brutes 31/12/19
-------------	----------------------------	-----------------------	---------------------	--------------------	----------------------------

Immobilisations incorporelles	789 734	10 000	-	-	799 734
TOTAL IMMOBILISATION INCORPORELLES	789 734	10 000	-	-	799 734

Immobilisations corporelles	14 896 212	295 593	-	12 655	-	230 000	14 949 149
Immobilisations en cours	-			-		-	-
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 896 212	295 593	-	12 655	-	230 000	14 949 149

TOTAL IMMOBILISATIONS	15 685 946	305 593	-	12 655	-	230 000	15 748 883
------------------------------	-------------------	----------------	----------	---------------	----------	----------------	-------------------



VARIATION DES IMMOBILISATIONS

Désignation	valeurs brutes 01/01/19	augmentations 2019	diminutions 2019	transferts 2019	valeurs brutes 31/12/19
ESI					
Immobilisations incorporelles		10 000,00	-		10 000,00
Immobilisations corporelles	3 633 290,71	66 290,50	-		3 699 581,21
Immobilisations en cours	-	-	-		-
TOTAL	3 633 290,71	76 290,50	-	-	3 709 581,21
F.J.T.					
Immobilisations incorporelles	1 734,20	-	-		1 734,20
Immobilisations corporelles	5 392 396,38	38 742,89	-		5 431 139,27
Immobilisations en cours	-	-	-		-
TOTAL	5 394 130,58	38 742,89	-	-	5 432 873,47
LA VILLA DE L'AUBE					
Immobilisations incorporelles	970,62	-	-		970,62
Immobilisations corporelles	3 293 258,82	32 832,09	-		3 326 090,91
Immobilisations en cours	-	-	-		-
TOTAL	3 294 229,44	32 832,09	-	-	3 327 061,53
LE REFUGE					
Immobilisations incorporelles	95 456,96	-	-		95 456,96
Immobilisations corporelles	463 381,90	93 245,43	-	12 655,28	543 972,05
Immobilisations en cours	-	-	-		-
TOTAL	558 838,86	93 245,43	-	12 655,28	639 429,01
SIEGE					
Immobilisations incorporelles	34 132,49	-	-		34 132,49
Immobilisations corporelles	1 862 775,69	41 706,96	-		1 904 482,65
Immobilisations en cours	-	-	-		-
TOTAL	1 896 908,18	41 706,96	-	-	1 938 615,14
VIE ASSOCIATIVE					
Immobilisations incorporelles	657 439,73	-	-		657 439,73
Immobilisations corporelles	251 108,51	22 774,80	-	230 000,00	273 883,31
Immobilisations en cours	-	-	-		-
TOTAL	908 548,24	22 774,80	-	230 000,00	931 323,04
ASSOCIATION					
Désignation	valeurs brutes 01/01/19	augmentation 2019	diminutions 2019	transferts 2019	valeurs brutes 31/12/19
Immobilisations incorporelles	789 734,00	10 000,00	-		799 734,00
immobilisations corporelles	14 896 212,01	295 592,67	-12 655,28	230 000,00	14 949 149,40
immobilisations en cours	-	-	-	-	-
TOTAL ASSOCIATION	15 685 946,01	305 592,67	-	12 655,28	15 748 883,40

VARIATION DES AMORTISSEMENTS 2019

TOTAL ASSOCIATION

Désignation	cumul amorts 01/01/19	dotations 2019	reprises 2019	transferts 2019	cumul amorts 31/12/19
Immobilisations incorporelles	110 217	2 009	-	-	112 226
immobilisations corporelles	6 825 283	553 277	- 12 655	- 65 098	7 300 807
TOTAL	6 935 500	555 287	- 12 655,28	- 65 098,00	7 413 033



VARIATION DES AMORTISSEMENTS au 31/12/2019

Désignation	amorts cumulés 01/01/19	dotations 2019	reprises 2019	Transferts 2019	amorts cumulés 31/12/19
ESI					
Immobilisations incorporelles	0	2 009	0		2 009
Immobilisations corporelles	954 857	148 226	0		1 103 083
TOTAL	954 857	150 236	0	0	1 105 092
F.J.T.					
Immobilisations incorporelles	1 734	0	0		1 734
Immobilisations corporelles	3 421 424	159 893	0		3 581 317
TOTAL	3 423 158	159 893	0	0	3 583 052
LA VILLA DE L'AUBE					
Immobilisations incorporelles	971	0	0		971
Immobilisations corporelles	1 974 857	96 984	0		2 071 841
TOTAL	1 975 827	96 984	0	0	2 072 811
LE REFUGE					
Immobilisations incorporelles	10 738	0	0		10 738
Immobilisations corporelles	278 170	68 333	-12 655		333 848
TOTAL	288 908	68 333	-12 655	0	344 586
SIEGE					
Immobilisations incorporelles	34 132	0	0		34 132
Immobilisations corporelles	126 476	51 754	0		178 230
TOTAL	160 608	51 754	0		212 362
VIE ASSOCIATIVE					
Immobilisations incorporelles	62 642	0	0		62 642
Immobilisations corporelles	69 500	28 086	0	-65 098	32 488
TOTAL	132 141	28 086	0		95 130
ASSOCIATION					
Désignation	amorts cumulés 01/01/19	dotations 2 019	reprises 2 019	Transferts 2 019	amorts cumulés 31/12/19
Immobilisations incorporelles	110 217	2 009	-	-	112 226
immobilisations corporelles	6 825 283	553 277	12 655	65 098	7 300 807
TOTAL ASSOCIATION	6 935 500	555 287	- 12 655	- 65 098	7 413 033

TABLEAU DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES
AU 31/12/2019

Désignation	valeurs brutes 01/01/19	augmentations 2019	diminutions 2019	valeurs brutes 31/12/19
E.S.I.				
PROVISIONS POUR RISQUES	5 431,49			5 431,49
F.J.T.				
PROVISIONS POUR RISQUES	4 315,89			4 315,89
PENSION DE FAMILLE				
PROVISIONS POUR RISQUES	2 093,44			2 093,44
LE REFUGE				
PROVISIONS POUR RISQUES	38 563,65			38 563,65
SIEGE				
PROVISIONS POUR RISQUES	34 682,63	95 415,49	29 000,00	101 098,12
VIE ASSOCIATIVE				
PROVISIONS POUR RISQUES	44 225,95		41 412,77	2 813,18
	129 313,06	95 415,49	70 412,77	154 315,78

TABLEAU DE VARIATION DES STOCKS MATERIES
AU 31/12/2019

Désignation	valeur au 01/01/19	augmentations 2019	diminutions 2019	valeur au 31/12/19
E.S.I.	3 155,00	2 875,00	3 155,00	2 875,00
- produits alimentaires	300,00	350,00	300,00	350,00
- produits d'entretien	2 615,00	2 325,00	2 615,00	2 325,00
- matériel	-	-	-	-
- fournitures de bureau	240,00	200,00	240,00	200,00
F.J.T.	-	-	-	-
- produits alimentaires	-	-	-	-
- produits d'entretien	-	-	-	-
- matériel	-	-	-	-
- fournitures de bureau	-	-	-	-
PENSION DE FAMILLE	-	-	-	-
- produits d'entretien	-	-	-	-
- matériel	-	-	-	-
- fournitures de bureau	-	-	-	-
LE REFUGE	20 730,58	22 594,77	20 730,58	22 594,77
- produits alimentaires	10 803,73	11 131,59	10 803,73	11 131,59
- produits d'entretien	6 092,40	6 115,47	6 092,40	6 115,47
- matériel	-	-	-	-
- fournitures de bureau	-	-	-	-
- Divers	3 834,45	5 347,71	3 834,45	5 347,71
SIEGE	-	-	-	-
- fournitures de bureau	-	-	-	-
VIE ASSOCIATIVE	-	-	-	-
TOTAL ASSOCIATION	23 885,58	25 469,77	23 885,58	25 469,77

TABLEAU DES PLACEMENTS
AU 31/12/2019

Désignation	Valeur au 01/01/19	Souscriptions 2019	Cessions 2019	Valeur au 31/12/19
VIE ASSOCIATIVE				
BFCC EPARGNE	11 044,83	11,04		11 055,87
BNP COMPTE SUR LIVRET	205 743,26	445,78		206 189,04
CDT MUTUEL LIVRET BLEU	83 781,13	609,53		84 390,66
CMV LIVRET PARTENAIRE OBNL	248 115,31	60 758,75		308 874,06
VAS SG CAT CROISSANCE 7/12/2020	500 000,00			500 000,00
SG COMPTE SUR LIVRET	332 190,25	2 904,07	150 000,21	185 094,11
CAT CROISSANCE	500 000,00			500 000,00
TOTAL ASSOCIATION	1 880 874,78	64 729,17	150 000,21	1 795 603,74

ETAT DES CREANCES
AU 31/12/2019

	TOTAL ASSOCIATION	E.S.I.	F.J.T.	PENSION	REFUGE	SIEGE	VIE ASS.
PARTICIPATIONS	-	-	-	-	-	-	0
DEPOTS & CAUTIONNEMENTS	135 459	-	7 626	7 611	183	0	120 040
AVANCES & ACOMPTE	3 514	-	-	-	489	1 674	1 351
CLIENTS & COMPTES RATTACHES	386 055	386	136 532	31 355	49 718	-	168 064
Clients	386 055	386	136 532	31 355	49 718	-	168 064
Usagers	-					-	-
AUTRES CREANCES	1 382 798	162 763	84 370	200	866 906	97 678	170 882
Personnel & comptes rattachés	38 884	736	2819	200	29626	5502	0
Sécurité Sociale & comptes rattachés	5 108	0	0	0	5108	0	0
Etat et autres collectivités publiques	1 036 264	143626	81551		811087		
Autres produits à recevoir	302 542	18400			21085	92176	170882
Tiers divers	-		0	0		0	
VMP ET COMPTES REMUNERES	1 801 521	-	-	-	-	-	1 801 521
DISPONIBILITES	6 328 798	-	-	542 447	2 070 934	312 008	3 403 410
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	92 342	2 898	5 576	2 570	27 772	1 813	51 712
TOTAL DES CREANCES	10 130 488	166 046	234 105	584 183	3 066 002	413 172	5 716 981



ETAT DES DETTES
AU 31/12/2019

	TOTAL ASSOCIATION	E.S.I.	F.J.T.	PENSION	REFUGE	SIEGE	VIE ASS.
FONDS DEDIES	64 308	64 308	0	0	0	0	0
EMPRUNTS & DETTES FINANCIERES	1 183 364	725 440	457 498				425
EMPRUNTS & DETTES AUPRES ETS FIN	3 291 523	983 582	981 313	0	0	1 326 628	0
AVANCES & ACOMPTE RECUS	61 567	0	42 065	19 003	0	0	500
DETTES FOURNISSEURS	1 083 487	26 744	53 104	22 617	569 829	43 263	367 930
Fournisseurs	943 302	20 166	34 454	14 074	502 400	38 327	333 882
Fournisseurs d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0
Factures non parvenues	140 185	6 578	18 650	8 543	67 429	4 936	34 048
DETTES SOCIALES ET FISCALES	1 555 631	136 187	137 761	35 735	710 938	455 955	79 057
DETTES SOCIALES	1 040 682	105 810	81 229	31 542	448 823	332 925	40 353
DETTES FISCALES	514 948	30 377	56 532	4 192	262 115	123 029	38 704
AUTRES DETTES	1 891	158	0	0	1 041	0	692
Charges à payer	0	0	0	0	0	0	0
Tiers divers	1 891	158	0	0	1 041	0	692
PRODUITS CONSTATES AVANCE	314 210	113 632	29 775	2 869	167 935	0	0
TOTAL DES DETTES	7 555 981	2 050 051	1 701 515	80 223	449 743	1 825 845	448 604

ETAT DES CREANCES PAR ECHEANCE
AU 31/12/2019

ETAT DES CREANCES	montant brut	à un an au plus	à plus d'un an
de l'actif immobilisé Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières	135 459 - 135 459	15 459 - 15 459	120 000 - 120 000
de l'actif circulant Créances clients Autres créances (dont fournisseurs débiteurs)	1 768 853 386 055 1 382 798	1 768 853 386 055 1 382 798	-
charges constatées d'avance Charges constatées d'avance	92 342 92 342	92 342 92 342	- -
TOTAUX	1 996 655	1 876 655	120 000



ETAT DES DETTES PAR ECHEANCE
AU 31/12/2019

ETAT DES DETTES	montant brut	à un an	de 1 an à 5 ans	à plus de cinq ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à un an maximum à l'origine à plus d'un an à l'origine	3 291 523 - 3 291 523	505 991 - 505 991	1 275 277 - 1 275 277	1 510 255 - 1 510 255
Emprunts et dettes financières divers	1 183 364	1 183 364		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 083 487	1 083 487		
Avances et acomptes reçus	61 567	61 567		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux et salariés	1 040 682	1 040 682		
Etat et collectivités publiques : impôts et taxes	514 948	514 948		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-			
Autres dettes	1 891	1 891		
Produits constatés d'avance	314 210	314 210		
TOTAUX	7 491 672	4 706 141	1 275 277	1 510 255
Emprunts souscrits en cours d'exercice	-			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	509 029			

a

VARIATION DES FONDS PROPRES 2019

libellé	solde au 01/01/2019	augmentation 2019	diminution 2019	solde au 31/12/2019
Fonds associatifs sans droit de reprise	3 493 740	-	230 000	3 263 740
E.S.I. "L'ARCHE D'AVENIRS"	381 123			381 123
F.J..T. "Paulin ENFERT"	720 938			720 938
PENSION DE FAMILLE	-			-
REFUGE	2 095 707			2 095 707
SIEGE	-			-
VIE ASSOCIATIVE	295 972		230 000	65 972
Report à nouveau	- 1 048 051	-	241 000	- 1 289 051
E.S.I. "L'ARCHE D'AVENIRS"	- 887 189		-	- 887 189
F.J..T. "Paulin ENFERT"	-			-
PENSION DE FAMILLE	- 515 027		-	- 515 027
REFUGE	- 127 652		241 000	- 113 348
SIEGE	-			-
VIE ASSOCIATIVE	- 226 513			- 226 513
Réserve pour investissements	5 694 783	-	-	5 694 783
E.S.I. "L'ARCHE D'AVENIRS"	-			-
F.J..T. "Paulin ENFERT"	-			-
PENSION DE FAMILLE	343 954			343 954
REFUGE	-			-
SIEGE	-			-
VIE ASSOCIATIVE	5 350 829			5 350 829
Résultat comptable de l'exercice	- 241 000		- 116 005	- 124 994
E.S.I. "L'ARCHE D'AVENIRS"	-			-
F.J..T. "Paulin ENFERT"	-			-
PENSION DE FAMILLE	-			-
REFUGE	-			-
SIEGE	-			-
VIE ASSOCIATIVE	-			-
Subventions d'investissement	257 982	96 194	27 018	327 158
E.S.I. "L'ARCHE D'AVENIRS"	214 213	23 688	14 248	223 653
F.J..T. "Paulin ENFERT"	20 974	25 641	1 098	45 516
PENSION DE FAMILLE	18 183	25 774	4 780	39 177
REFUGE	4 613	21 091	6 892	18 812
SIEGE	-			-
VIE ASSOCIATIVE	-			-
TOTAL DES FONDS PROPRES	8 157 454	96 194	382 013	7 871 635

libellé	solde au 01/01/2019	augmentation 2019	diminution 2019	solde au 31/12/2019
Fonds associatifs avec droit de reprise	2 909 877	-	-	2 909 877
E.S.I. "L'ARCHE D'AVENIRS"	-			-
F.J..T. "Paulin ENFERT"	1 761 561			1 761 561
PENSION DE FAMILLE	1 148 316			1 148 316
REFUGE	-			-
SIEGE	-			-
VIE ASSOCIATIVE	-			-

libellé	solde au 01/01/2019	augmentation 2019	diminution 2019	solde au 31/12/2019
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	2 909 877	-	-	2 909 877

SUIVI DES FONDS DEDIES
2019

Subventions de fonctionnement publiques affectées

entité	Montant initial 01/01/2019	Fonds à engager 01/01/2019	Utilisation 31/12/2019	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager 31/12/2019
E.S.I. "L'ARCHE D'AVENIRS"	-	-	-	-	-
F.J.T. "PAULIN ENFERT"	-	-	-	-	-
PENSION DE FAMILLE	-	-	-	-	-
REFUGE	-	-	-	-	-
SIEGE	-	-	-	-	-
VIE ASSOCIATIVE	-	-	-	-	-

**Ressources provenant de dons affectés, de la générosité du public,
de legs et de donations privées**

entité	Montant initial 01/01/2019	Fonds à engager 01/01/2019	Utilisation 31/12/2019	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager 31/12/2019
Dons manuels	231 339,79	-	225 331,79	58 300,00	64 308,00
E.S.I. "L'ARCHE D'AVENIRS"	26 168,00	-	20 160,00	58 300,00	64 308,00
F.J.T. "PAULIN ENFERT"	-	-	-	-	-
PENSION DE FAMILLE	205 171,79	-	205 171,79	-	-
REFUGE	-	-	-	-	-
SIEGE	-	-	-	-	-
VIE ASSOCIATIVE	-	-	-	-	-
Llegs et donations	-	-	-	-	-
E.S.I. "L'ARCHE D'AVENIRS"	-	-	-	-	-
F.J.T. "PAULIN ENFERT"	-	-	-	-	-
PENSION DE FAMILLE	-	-	-	-	-
REFUGE	-	-	-	-	-
SIEGE	-	-	-	-	-
VIE ASSOCIATIVE	-	-	-	-	-
TOTAL	231 339,79	-	225 331,79	58 300,00	64 308,00



INFORMATIONS DIVERSES
AU 31/12/2019

libellé	Cumul	E.S.I.	F.J.T	PENSION	REFUGE	SIEGE	VIE ASS.
EMPRUNTS							
remboursements de l'exercice							
CDC 1.4 M€ sur 15 ans à 3.95%							
1ère échéance 01/03/2009							
SOLENDI 1.4 M€ sur 20 ans à 1%							
1ère échéance 31/12/2008							
SOLENDI 5.5 MF sur 20 ans							
1ère échéance 30/09/1999							
SOCIETE GALE 2 MF sur 14.5 ans							
1ère échéance 01/10/2011							
SOCIETE GALE 1,7 MF sur 12 ans							
1ère échéance 27/02/2017							
LOCATION MATERIELS	9 064	3 272	3 773	611		1 408	
GRENKE 4 (OMNIPC)							
fin contrat : tacite reconduction							
redevances payées			3 053	611			
redevances à payer - 1 an			3 053	611			
redevances à payer + 1 an et - 5 ans							
GRENKE 3 (Vidéosurveillance)							
fin contrat : tacite reconduction							
redevances payées			720				
redevances à payer - 1 an			720				
redevances à payer + 1 an et - 5 ans							
GRENKE 2 (Stockeur Cap Sécurité)							
fin contrat : tacite reconduction							
redevances payées		3 272					
redevances à payer - 1 an		3 272					
redevances à payer + 1 an et - 5 ans							
KONIKA (Photocopieurs)							
fin contrat : tacite reconduction							
redevances payées		1 664	1 325	877	7 105	2 023	
redevances à payer - 1 an		1 664	1 325	877	7 105	2 023	
redevances à payer + 1 an et - 5 ans							
XEROX (Photocopieurs)							
fin contrat : tacite reconduction							
redevances payées							
redevances à payer - 1 an							
redevances à payer + 1 an et - 5 ans							
OPEN (Cartes SD)							
fin contrat : tacite reconduction							
redevances payées							
redevances à payer - 1 an							
redevances à payer + 1 an et - 5 ans							
NEOPOST (Machine à affranchir)							
fin de contrat : tacite reconduction							
redevances payées							
redevances à payer - 1 an							
redevances à payer + 1 an et - 5 ans							
LOCAM AUDIOTEL							
redevances payées							
redevances à payer - 1 an			2 955				
redevances à payer + 1 an et - 5 ans		-	2 955	-	-	-	-
CAUTIONS VERSEES	15 459	-	7 626	7 611	183		40
Cautions données à des fournisseurs			7 626	7 611	183		40
RETRAITE PREVISION A 5 ANS	226 306	-	16 817		178 792	12 209	18 488
RETRAITE PREVISION A 5 ANS			16 817		178 792	12 209	18 488
VALORISATION DES DONS EN NATURE	158 998	0	0	0	158 998	0	0
Collecte alimentaire	158 998				158 998		
Bénévolat d'entreprise (estimation)	0						

LES OEUVRES DE LA MIE DE PAIN

NOTE N° 11

VALORISATION DU BENEVOLAT heures	28 276	3 613	256	229	17 971	278	5 929
VALORISATION DU BENEVOLAT montant	153 523	47 733	256	3 025	17 971	6 207	78 331
heures bénévoles (selon rapport d'activité)	28 276	3 613	256	229	17 971	278	5 929
heures refuge					16 789		0
heures relais social					1 182	0	0
collectes					0		5 929
Coût Total *	373 568	47 733	3 382	3 025	237 424	3 673	78 331
heures bénévoles médecins (selon rapport d'activité)	624	0	0	0	624	0	0
Coût Total **	29 972	0	0	0	29 972	0	0
RECAPITULATIF EMPLOI CONTRIB. VOLONTAIRES EN NATURE	562 538						
Personnel bénévole (détail ci-dessus)	403 540						
Bénévolat d'entreprise (estimation)	0						
Dons en nature	158 998						

562 538

* Groupe II échelon 1 CCN SOP, soit ~~355 pts x 3,76 € + 50 % charges~~

** Médecins : coef. 1210 x 3,76 € + 60% charges

Engagements hors bilan : Indemnités de départ à la retraite

Les indemnités de départ à la retraite sont estimées à 226 306 € charges sociales comprises

La Mie de Pain - Dossiers Legs 2019 non encaissés

N° legs	NOM	CA d'approbation	Montant réévalué (€)	Montant encaissé	Nature
154	SMITH	16/12/2014	10 000,00	0,00	LP
156	FACHAUX	16/12/2014	6 000,00	0,00	AV
170	CHEVOLOT	23/02/2017	5 000,00	0,00	LP
174	SILBERGER	08/03/2018	non défini : état des charges et forces non dressé	0,00	LTU
179	LECUREAUX	03/05/2018	non défini : valorisation en cours	0,00	LTU
181	SEJOURNE	20/12/2018	81 875,00	0,00	LTU
185	LEHONGRE	21/02/2019	16 000,00	0,00	LP
193	NOUEL	19/12/2019	50 656,18	0,00	AV
		TOTAL	169 531,18	0	

Légende :	LU : légataire universel - LTU : légataire à titre universel - LP : legs particulier - AV : assurance-vie DS : don sur succession
-----------	--

DETAIL DES PRODUITS & CHARGES D'EXPLOITATION 2019
APRES NEUTRALISATION
DES REFACTURATIONS INTERNES DE PERSONNEL

PRODUITS D'EXPLOITATION	13 759 285
Production vendue	0
Prestations de services	864 256
Subventions d'exploitation	7 915 306
Reprise / provisions & amortissements	70 413
Transfert de charges - production immobilisée	342 508
Autres produits	288 361
Collecte auprès du public	4 028 007
Cotisations	4 175
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	225 332
Subvention d'investissement à résultat	20 927
CHARGES D'EXPLOITATION	14 170 464
Achats matières premières (vivres)	427 530
Variation de stocks	-1 584
Autres achats	799 360
Charges externes	4 405 098
Impôts, taxes et versts assimilés	560 959
Rémunération du personnel	5 240 082
Charges sociales	1 831 962
Autres charges de personnel	137 088
Subventions accordées sur ressources affectées	45 241
Dotation aux amortissements	555 287
Dotation aux provisions	44 495
Autres charges	66 647
Engagement à réaliser sur ressources affectées	58 300
RESULTAT EXPLOITATION	-411 180

**DETAIL DES PRODUITS & CHARGES FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS APRES AFFECTATION DONS
EXERCICE 2019**

libellé	ASSOCIATION	E.S.I.	F.J.T	PENSION	REFUGE	SIEGE	VIE ASS.
PRODUITS FINANCIERS	19 741	-	-	-	-	-	19 741
Revenus de titres de participation BFCC	-	-	-	-	-	-	-
Revenus d'épargne (comptes sur livret, comptes à terme)	19 741	-	-	-	-	-	19 741
Produits nets de cession de SICAV	-	-	-	-	-	-	-
Escomptes obtenus	-	-	-	-	-	-	-
CHARGES FINANCIERES	62 840	29 704	11 449	-	-	21 688	-
Agios bancaires	-	-	-	-	-	-	-
Intérêts des emprunts	62 840	29 704	11 449	0	-	21 688	-

PRODUITS EXCEPTIONNELS sur opérations de gestion	2 600 112	248 514	381 241	-	1 507 176	2 658	460 523
Répartition des dons *	1 875 474	231 402	374 520	-	1 269 551	-	-
Produits exceptionnels sur exercice en cours	444 021	-	-	1	-	750	-
Produits sur exercice antérieurs	280 618	17 111	6 721	-	236 876	2 658	443 271
Reprises sur créances douteuses	-	-	-	-	-	-	17 252
Rep. sur provisions p/ risques et chg exceptionnelles	-	-	-	-	-	-	-
Rep ressources exercice antérieur	-	-	-	-	-	-	-
PRODUITS EXCEPTIONNELS sur opérations en capital	740	-	-	-	740	-	-
Cessions d'immobilisations	740	-	-	-	740	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES sur opérations de gestion	2 102 113	- 575	18 107	13 414	46 676	5 404	48 197
Répartition des dons *	1 875 474	-	-	-	-	-	1 875 474
Charges exceptionnelles sur exercice en cours	74 272	7	386	13 319	19 146	-	41 413
Charges sur exercices antérieurs	56 812	582	17 721	95	27 589	5 404	6 585
Pénalités amendes	141	-	-	-	-	-	200
Dotations aux provisions pour risques et charges	95 415	-	-	-	-	95 415	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES sur opérations en capital	164 902	-	-	-	-	-	164 902
Valeur nette comptable éléments d'actif cédés	164 902	-	-	-	-	-	164 902

* La répartition des dons est neutre sur le total association

6

LES ŒUVRES DE LA MIE DE PAIN

TABLEAU DES EFFECTIFS

Effectif salarié présent au 31/12/19	Total	Cadres			Employés			Contrats Aidés
		CDI	CDD	saisonniers	CDI	CDD	saisonniers	
E.S.I. "L'ARCHE D'AVENIRS"	13	2			7	4		
PLA	19	2			13	3		1
VIE ASSOCIATIVE	1	1						
CHANTIER NETTOYAGE	40	1	1		6	2		30
CHANTIER RESTAURATION	27				3			24
REFUGE/FOYER FEMMES/RELAIS SOCIAL	87	6			48	31		2
SIEGE	18	11	1		5	1		
Effectif de l'association	205	23	2	0	82	41	0	57

Effectif salarié présent au 31/12/18	Total	Cadres			Employés			Contrats Aidés
		CDI	CDD	saisonniers	CDI	CDD	saisonniers	
E.S.I. "L'ARCHE D'AVENIRS"	12	2			9	1		
PLA	14	2			11			1
VIE ASSOCIATIVE	1	1						
CHANTIER NETTOYAGE	44	2			6			36
CHANTIER RESTAURATION	27				3			24
REFUGE/FOYER FEMMES/RELAIS SOCIAL	81	9	2		57	12		1
SIEGE	15	8	2		5			
Effectif de l'association	194	24	4	0	91	13	0	62

Effectif salarié présent au 31/12/17	Total	Cadres			Employés			Contrats Aidés
		CDI	CDD	saisonniers	CDI	CDD	saisonniers	
E.S.I. "L'ARCHE D'AVENIRS"	12	2			10			
PLA	15	3			11			1
VIE ASSOCIATIVE	1	1						
CHANTIER NETTOYAGE	40	1			5			34
CHANTIER RESTAURATION	27				3			24
REFUGE/FOYER FEMMES/RELAIS SOCIAL	83	10	2		60	10		1
SIEGE	14	8	2		1	3		
Effectif de l'association	192	25	4	0	90	13	0	60

Effectif salarié présent au 31/12/16	Total	Cadres			Employés			Contrats Aidés
		CDI	CDD	saisonniers	CDI	CDD	saisonniers	
E.S.I. "L'ARCHE D'AVENIRS"	11	1			10			
FJT PAULIN ENFERT	9	1			8			
PENSION DE FAMILLE "LA VILLA DE L'AUBE"	4	1						
VIE ASSOCIATIVE	1	1						
CHANTIER NETTOYAGE	40	1			5			34
CHANTIER RESTAURATION	26				2	1		23
REFUGE	71	9			50	11		1
RELAIS SOCIAL	7	1			5	1		
SIEGE	15	9	4		1	1		
FOYER FEMMES	6				3	3		
Effectif de l'association	190	24	4	0	85	18	0	59

Effectif salarié présent au 31/12/15	Total	Cadres			Employés			Contrats Aidés
		CDI	CDD	saisonniers	CDI	CDD	saisonniers	
E.S.I. "L'ARCHE D'AVENIRS"	10	2			8			
FJT PAULIN ENFERT	9	1			8			
PENSION DE FAMILLE "LA VILLA DE L'AUBE"	5	2			2			1
VIE ASSOCIATIVE	1							
CHANTIER NETTOYAGE	42	1			4	1		36
CHANTIER RESTAURATION	30				2			28
REFUGE	61	6			54			1
RELAIS SOCIAL	5				4			

SIEGE	14	8	2	3	1		
Effectif de l'association	177	20	4	0	85	2	0

Effectif salarié présent au 31/12/14	Total	Cadres			Employés			Contrats Aidés
		CDI	CDD	saisonniers	CDI	CDD	saisonniers	
E.S.I. "L'ARCHE D'AVENIRS"	14	2			10	2		
FJT PAULIN ENFERT	11	1			8	1		1
PENSION DE FAMILLE "LA VILLA DE L'AUBE"	9	2			2			5
CHANTIER NETTOYAGE	41	1			5	1		34
CHANTIER RESTAURATION	31				2	1		28
REFUGE	58	6			43	7		2
RELAIS SOCIAL	7	1	1		5			
SIEGE	14	8	1		5			
Effectif de l'association	185	21	2	0	80	12	0	70

Effectif salarié présent au 31/12/13	Total	Cadres			Employés			Contrats Aidés
		CDI	CDD	saisonniers	CDI	CDD	saisonniers	
E.S.I. "L'ARCHE D'AVENIRS"	17	2			10	2		3
FJT PAULIN ENFERT	10	1			8			1
PENSION DE FAMILLE "LA VILLA DE L'AUBE"	8	2			2			4
CHANTIER NETTOYAGE	37	1			5			31
CHANTIER RESTAURATION	31				3			28
REFUGE	42	4			36			2
RELAIS SOCIAL	8	2			6			
SIEGE	18	9	1		8			
Effectif de l'association	171	21	1	0	75	5	0	69

Effectif salarié présent au 31/12/12	Total	Cadres			Employés			Contrats Aidés
		CDI	CDD	saisonniers	CDI	CDD	saisonniers	
E.S.I. "L'ARCHE D'AVENIRS"	15	2			10			3
FJT PAULIN ENFERT	9	1			8			
PENSION DE FAMILLE "LA VILLA DE L'AUBE"	9	2			2			5
CHANTIER D'INSERTION	36	1			4	1		30
REFUGE	37	2			28	7		
RELAIS SOCIAL	8	2			6			
SIEGE	22	10	2		10			
Effectif de l'association	136	20	2	0	68	8	0	38

Effectif salarié présent au 31/12/11	Total	Cadres			Employés			Contrats Aidés
		CDI	CDD	saisonniers	CDI	CDD	saisonniers	
E.S.I. "L'ARCHE D'AVENIRS"	9	2			6	1		
FJT PAULIN ENFERT	10	1			8			1
PENSION DE FAMILLE "LA VILLA DE L'AUBE"	6	2			2			2
CHANTIER D'INSERTION	39	0			3	1		35
REFUGE	21	1			17	3		
RELAIS SOCIAL	6	1			5			
SIEGE	19	9	1		9			
Effectif de l'association	110	16	1	0	50	5	0	38

VENTILATION DES FRAIS DE SIEGE
2019

	ASSOCIATION	E.S.I.	F.J.T.	PENSION	REFUGE	SIEGE	VIE ASS.
	7%	8%	3%	64%	2%	15%	
Dépenses Frais de Siège	1 120 222	82 932	84 035	36 665	721 910	21 953	172 726
Produits Frais de Siège	1 120 222	0	0	0	0	1 120 222	0
Produits - Charges	0	-82 932	-84 035	-36 665	-721 910	1 098 269	-172 726



REFACTURATIONS DE PERSONNEL ENTRE ETABLISSEMENTS 2019

	ASSOCIATION	E..S.I.	F.J.T.	PENSION	REFUGE	SIEGE	VIE ASS.
PERSONNEL SIEGE salarié	1 520 242	60 268	56 419	27 911	947 749	157 358	270 537
PERSONNEL CHANTIER INSERTION	380 478	22 201	18 501	11 100	314 510	3 700	10 466
CHARGES	1 900 720	82 469	74 920	39 011	1 262 258	161 058	281 004
PERSONNEL SIEGE salarié	1 520 242	0	0	0	0	1 520 242	0
PERSONNEL FACTURE ENTRE FJT & Villa de l'Aube	0						
PERSONNEL CHANTIER INSERTION	380 478	0	0	0	380 478	0	0
PRODUITS	1 900 720	0	0	0	380 478	1 520 242	0
PRODUITS - CHARGES	0	-82 469	-74 920	-39 011	-881 781	1 359 184	-281 004

* les ventilations de personnel entre établissements sont neutres sur le total association

REPARTITION DES DONS ENTRE ETABLISSEMENTS

	ASSOCIATION	E..S.I.	F.J.T.	PENSION	REFUGE	SIEGE	VIE ASS.
Résultat avant répartition des dons	-124 994	-231 402	-374 520	208 220	1 602 765	0	1 875 474
Proposition de répartition des dons	0	231 402	374 520	0	1 602 765	0	-1 875 474
RESULTAT SOUMIS A AG	-124 994	0	0	208 220	-333 214	0	0

* la répartition des dons entre établissements est neutre sur le total association

**INFORMATION SUR LES SALAIRES VERSES
AUX TROIS PERSONNES LES MIEUX REMUNEREEES
DE L'ASSOCIATION
EN 2019**

SALAIRE BRUTS	198 039 €
----------------------	------------------

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'L'ASSOCIATION' or a similar phrase, is written over the table.

ASSOCIATION LES ŒUVRES DE LA MIE DE PAIN - COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES 2019 -

EMPLOIS		emploi de 2019 = complé de résultat	affectation par ressources collectées au profit du public utilisées sur 2019	RESSOURCES	ressources collectées sur 2019 = complète de résultat	suivi des ressources collectées au profit du public et utilisées sur 2019
				REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DEBUT D'EXERCICE		1 141 092
				1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	3 897 957	3 897 957
1 - MISSIONS SOCIALES				1.1 Dons et legs collectés	3 528 493	3 528 493
1.1 Réalisées en France		8 221 065	2 422 328	- dons manuels non affectés	156 193	156 193
- actions réalisées directement		8 221 065	2 422 328	- dons manuels affectés	-	-
- versements à d'autres organismes agissant en France				- legs et autres libéralités affectées	213 271	213 271
1.2 Réalisées à l'étranger				- legs et autres libéralités non affectées		
- actions réalisées directement				1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
- versements à un organisme central ou d'autres organismes						
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS						
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		1 698 698	1 658 451			
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés		1 698 698	1 658 451			
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics						
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT		4 511 424	4 080 779			
				3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	343 321	343 321
				4 - AUTRES PRODUITS	2 277 407	2 277 407
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT		14 431 188		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	14 208 659	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS		139 911		II - REPRISSES DE PROVISIONS	70 413	
III - ENGAGEMENTS À REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES		58 300		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	225 332	
				IV - VARIATION FONDS DÉPOSÉS COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	182 822	
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE				V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	124 994	
TOTAL GÉNÉRAL		14 629 398		TOTAL GÉNÉRAL	14 629 398	4 080 779
V - PART DES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS BRUTES de l'exercice financées par des ressources collectées auprès du public						
VI - NEUTRALISATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS des immobilisations financées à échéance à l'application du règlement par les ressources collectées auprès du public						
VII - TOTAL DES EMPLOIS FINANÇÉS PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC			4 080 779	VI - TOTAL DES EMPLOIS FINANÇÉS PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	4 080 779	
				SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		1 141 092
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Missions sociales		562 538		Bénévolat	403 540	
Frais de recherche des fonds		0		Prestations	0	
Frais de fonctionnement et autres charges		0		Dons en nature	158 998	
TOTAL		562 538				TOTAL



DE L'URGENCE À
L'INSERTION
FGC/PCO 18-092 V1

ANNEXE AU COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

EXERCICE 2019

Objet social de l'organisation :

Article 1 des Statuts (extrait) :

L'Association dite « Œuvres de la Mie de Pain », fondée en 1920 a pour but d'organiser, faire fonctionner et favoriser toutes œuvres ou institutions ayant pour objet :

- L'assistance morale et matérielle, sans aucune discrimination, à toute personne démunie de ressources suffisantes, notamment par un réfectoire et un asile de nuit connu sous le nom de « La Mie de Pain », ainsi que par des visites et assistance à domicile.

Le compte d'emploi annuel des ressources de l'association est présenté selon les prescriptions du règlement n° 2008-12 du 7 mai 2008 du CRC et reprend le principe d'affectation des coûts des missions indiqué dans ce texte :

- Couts directs des actions
- Coûts indirects de structure ou de fonctionnement imputés sur la base d'une règle d'affectation préétablie.

Missions sociales :

Les missions sociales de l'association sont portées par 7 structures recouvrant 4 activités :

- L'accueil accompagnement : L'ESI « Arche d'Avenir », Le Relais Social/ Plateforme
- L'hébergement : le Refuge, le Foyer femmes
- L'insertion par l'activité économique : Les chantiers d'insertion
- Le logement adapté : la pension de famille / maison relais « Villa de l'Aube » ; le Foyer de Jeunes Travailleurs Paulin Enfert

Évènements significatifs de l'exercice :

L'année 2019 a été marquée par le prolongement du fonctionnement à temps plein d'une structure transitoire : le foyer pour femmes de la Rue Vergniaud.

Les 60 places supplémentaires d'extrême urgence sont ouvertes depuis 2015 à la demande des autorités dans le bâtiment 4 jusqu'au 31/12/2018. De janvier 2019 à juin 2019, et de novembre 2019 à décembre 2019, ces places ont été utilisées dans le cadre du dispositif hivernal.

Les autres structures de l'association ont fonctionné à pleines capacités sur l'ensemble de l'année.

Frais d'appel à la générosité du public :

La politique d'appel à la générosité du public poursuit son intensification. 21 campagnes papier, 8 campagnes télémarketing et 13 campagnes on-line ont appelé la générosité du public. Ces 21 campagnes de papier se sont réparties en 4 campagnes de prospection, 4 campagnes de réactivation et 11 campagnes de fidélisation, 1 campagne consolidation et 1 campagne upgrading.

Les frais d'appel à la générosité du public incluent les frais directs liés aux fichiers, les publications et imprimés, les affranchissements, les honoraires. Ils se sont élevés à 1 550 425 €. L'augmentation de ces coûts s'explique par la continuation du plan d'action marketing initié en 2015 permettant d'augmenter à terme le vivier de donateurs et de réduire la sollicitation de chaque donateur. A ces charges s'ajoutent les frais de personnel salariés affectés à ces actions soit, pour l'exercice 2019, un montant de 148 273 €. Le montant cumulé des frais de recherche de fonds s'élève ainsi à 1 698 698 €. Les règles d'affectation des charges sont inchangées par rapport aux années précédentes.

Evaluation des contributions volontaires en nature :

Les dons en nature et le bénévolat sont répertoriés dans la note complémentaire n° 11 à l'annexe au bilan et au compte de résultat. Les dons en nature sont valorisés aux montants déclarés par le donateur ou à défaut pris à leur cout de revient estimé. Les heures de bénévolat sont valorisées par référence à l'échelle de rémunération des Accords Collectifs de Travail applicables dans les Centres d'Hébergement et de Réadaptation Sociale et dans les Services d'Accueil, d'Orientation et d'Insertion pour Adultes. Une heure de bénévolat est ainsi valorisée au coefficient 355 (Groupe II, échelon 1) majoré de 50% pour tenir compte des charges sociales. Par exception, une heure de médecin bénévole est valorisée sur la base du coefficient 1210, majoré de 60% pour les charges sociales. Ces règles sont inchangées par rapport aux années précédentes.

La prestation effectuée par les bénévoles est estimée à 403 540 €. Le nombre d'heures effectuées par les bénévoles sur l'ensemble des établissements de l'association s'est élevé à 28 900 heures.

Les dons alimentaires s'élèvent à 43,46 tonnes et ont été valorisés à hauteur de 158 998 €. Ce qui représente une contribution volontaire en nature d'une valeur de 562 538 €.

Etat des immobilisations

Le montant brut des immobilisations s'élève à 15 748 883 € euros et leur montant net à 8 335 850 €.

Salaires versés aux cinq personnes les mieux rémunérées :

Les salaires versés aux cinq personnes les mieux rémunérées se sont élevés à 310 937 €.